

Journée de stage syndical

Jeudi 27 novembre

PAU 9h00 – 16h30

« les inégalités scolaires en question »



Avec

Jean-Christophe François

Maître de conférence à Paris VII

et

Jacques Bernardin

Docteur en sciences de l'éducation

Le premier travaille sur la division sociale des espaces en lien avec les inégalités sociales et spatiales et s'attache à analyser les processus ségrégatifs de l'espace scolaire. Le second vient de travailler au rapport des enfants de milieux populaires avec l'école.

Jacques BERNARDIN

Faut-il renoncer à la démocratisation de l'École ? Certains pensent que tout a déjà été tenté. Ou que les dons seuls expliquent la réussite ou l'échec scolaire. Ce n'est pas l'avis de Jacques Bernardin. Maître formateur, chargé d'enseignement en IUFM, il préside le GFEN, un des principaux mouvements pédagogiques français. Dans un petit ouvrage il fait le point sur le rapport à l'école des élèves de milieux populaires.

Quels sens donnent-ils à l'école ? Qu'est ce qu'apprendre pour eux ? Quel est leur rapport au savoir ? Jacques Bernardin s'appuie sur les recherches les plus récentes pour explorer ces nouveaux espaces. Avec l'idée que la démocratisation scolaire est possible.

Jean-Christophe FRANÇOIS

La géographie et la sociologie de l'éducation ont abordé la question des inégalités de scolarisation en milieu urbain à partir des années 90. Que sait-on aujourd'hui ? Quelles analyses peut-on faire des différenciations spatiales et des stratégies d'évitement ?

Appartenir à une même catégorie sociale n'a pas la même signification dans des espaces scolaires différenciés par l'accessibilité, la hiérarchie des établissements et les ressources mobilisables par les familles.

S'il reste vrai que les capitaux économiques et culturels sont plus ou moins utilisables selon les caractéristiques locales de l'offre scolaire accessible, la dimension spatiale contribue à structurer les pratiques de placement scolaire, en permettant une plus ou moins grande rentabilisation des capitaux possédés. Le sens du placement incite à renouveler l'analyse des principes de construction de l'espace social en intégrant d'autres variables permettant de compléter une information sur les positions sociales que les caractéristiques sociales traditionnellement utilisées ne délivrent désormais qu'imparfaitement.

► Pour participer à ce stage, vous devez déposer une demande d'autorisation d'absence et signaler votre participation à formationfsu64@laposte.net

Modèle de demande de congé pour formation syndicale à déposer avant le 27 octobre !

NOM..... Prénom.....

Grade ou fonction

Établissement.....

à- *Nom et fonction du Chef d'établissement ou de service.*

Conformément aux dispositions de la loi N° 84/16 du 11/01/1984 (article 34, alinéa 7) portant statut général des fonctionnaires (2), définissant l'attribution des congés pour formation syndicale avec maintien intégral du salaire, j'ai l'honneur de solliciter un congé le jeudi 27 novembre pour participer à un stage de formation syndicale.

Ce stage se déroulera à Pau.

Il est organisé par la section départementale des Pyrénées Atlantiques de la FSU sous l'égide du Centre National de Formation Syndicale de la FSU, organisme agréé figurant sur la liste des Centres dont les stages ou sessions ouvrent droit aux congés pour la formation syndicale (arrêté du 13 janvier 2009).

Le.....

A.....

(2) Pour les non titulaires remplacer par "de la loi N° 82/997 du 23/11/82 relative aux agents non titulaires de l'État"

LA FONCTION PUBLIQUE
EST VOTRE CHOIX.

VOUS DÉFENDRE
EST NOTRE COMBAT.

La FSU (Fédération Syndicale Unitaire) agit chaque jour
avec et pour les personnels de la fonction publique.
www.fsu.fr



Avec la FSU,
pour le Service Public !

